

# Protestantisme et loi de 1905

La loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État établit et définit la laïcité en France. Elle garantit la liberté des cultes dans l'esprit de la Révolution de 1789, tout en lui donnant un cadre juridique et elle marque l'achèvement de la lutte entre la République laïque et l'Église catholique.

### Table des matières

1	Les prémisses de la loi .....	1
2	La première guerre mondiale .....	3
3	L'entre deux-guerres.....	4
4	Les protestants pendant la Deuxième Guerre mondiale .....	6
4.1	Les protestants et la persécution des juifs .....	7
4.2	Les protestants et le régime de Vichy.....	8
5	La déportation .....	9
6	Les protestants hors de France .....	10
7	Résistance et Libération .....	10
8	Chambon sur Lignon.....	11
9	Les thèses de Pomeyrol .....	13
10	Les protestants et la deuxième moitié du XXe siècle .....	14
11	Sociologie du protestantisme .....	14
12	Le vote protestant .....	15
13	Le protestantisme contestataire .....	17
14	La protestantisation de la France ? .....	18

## 1 Les prémisses de la loi

La Révolution française avait provoqué un mouvement de laïcisation progressive des institutions. À partir de la Restauration (1814-1830) et plus encore à partir de la révolution de 1848, l'idée d'une séparation des Églises et de l'État, défendue par de nombreux intellectuels et hommes politiques, s'impose face à la position contre-révolutionnaire et antirépublicaine prise par l'Église catholique. La poussée cléricale est particulièrement vive pendant la période de l'Ordre Moral (1873-1876). Mais l'affaire Dreyfus, commencée en décembre 1894, marque une rupture politique majeure dans les relations entre l'Église catholique et la République, tandis que la libre pensée progresse. Elle aura comme effet d'accélérer le processus de séparation.

La loi de 1901 qui fonde la liberté d'association permet de contrôler les congrégations religieuses et notamment de réduire leur emprise sur l'enseignement. Elle aboutira, en 1904, à l'incapacité légale d'enseigner imposée aux congrégations.

La première proposition de loi de séparation des Églises et de l'État remonte à 1902. Chez les protestants, l'unanimité ne règne pas sur la séparation : les luthériens sont plutôt hostiles ainsi que les réformés libéraux tandis que les réformés orthodoxes, plus proches du « bloc des gauches », sont plutôt favorables ou en tout cas résignés.

En 1903, sous le ministère d'Émile Combes, il est constitué d'une commission « relative à la séparation des Églises et de l'État et à la dénonciation du Concordat ». Elle est présidée par un protestant ancien pasteur, Ferdinand Buisson. Aristide Briand en est le rapporteur.

D'autres protestants contribuent activement à l'élaboration de la loi : Eugène Réveillaud, député radical, Raoul Allier, Francis de Pressensé et surtout Louis Méjan qui participe à la rédaction de l'avant-projet aux côtés d'Aristide Briand.

Cela leur permet d'influencer la rédaction pour qu'elle autorise les unions d'associations culturelles au niveau national, ce qui était interdit dans le projet présenté par Émile Combes en 1904. Après la chute du ministère

## Protestantisme et loi de 1905

Combes au début 1905, Maurice Rouvier, président du Conseil des ministres, présente un nouveau projet qui rejoint celui de la commission.

Les débats sur la loi sont particulièrement longs et passionnés (48 séances entre mars et juillet 1905) : les députés opposés à la séparation et ceux en faveur d'une séparation très contraignante envers les Églises s'affrontent. Au Sénat, les débats prennent 21 séances entre novembre et début décembre 1905.

Le contenu de la loi

Cette loi fait suite à celle du 1er juillet 1901, qui présente le même double rôle : libérale pour créer les associations, répressive pour mettre hors la loi ceux qui allaient la refuser (les congrégations religieuses). La loi de séparation (le mot n'apparaît que dans le titre) balance fréquemment entre liberté et répression. Elle comporte 44 articles regroupés en six titres.

Le premier annonce les principes : Article I. La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

Suit ce qui constitue la séparation : Article 2. La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. En conséquence, à partir du 1er janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, seront supprimés des budgets de l'État, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes.

Pourront toutefois être inscrites aux dits budgets les dépenses relatives à des exercices d'aumôneries et destinées à assurer le libre exercice des cultes dans les établissements publics tels que lycées, collèges, écoles, hospices, asiles et prisons.

Les dispositions du Concordat de 1801 et des Articles organiques de 1802 sont donc abrogées. Chaque Église doit prendre en charge son financement.

### \* Les Associations culturelles

L'organisation de l'exercice du culte est basée sur l'association culturelle que chaque paroisse doit constituer - de même que chaque consistoire (article 4). Ces associations ont "exclusivement pour objet l'exercice d'un culte" et doivent, dans les communes de plus de 20 000 habitants "être composées d'au moins 25 personnes majeures, domiciliées ou résidant dans la circonscription religieuse. Elles reçoivent des cotisations de leurs membres, des dons et legs ; elles doivent tenir au moins une assemblée générale chaque année, examiner les comptes et les approuver. Les articles 18 à 24 détaillent les obligations et les contrôles des associations culturelles.

### \* L'attribution des biens d'Église

Les articles 3 à 10 concernent les biens des établissements du culte, qui doivent donner lieu à un double inventaire pour distinguer ce qui appartient aux établissements (donc sera en principe attribué aux associations culturelles) de ce qui appartient à l'État ou aux communes.

L'article 11 prévoit les pensions des ministres des cultes âgés de plus de 60 ans, qui perdent leur salaire, les reversions et allocations à leurs familles.

### \* Les édifices des cultes

Les articles 12 à 17 de la loi concernent l'attribution des églises, presbytères, séminaires et facultés de théologie "mis à la disposition de la Nation" par le Concordat et les Articles organiques - cela après l'inventaire prévu. Ces édifices seront mis à la disposition des associations culturelles, qui devront en assurer l'entretien. Les plus beaux édifices étaient classés "monuments historiques" par la loi de 1887, donc l'État et les communes devaient se charger de leur entretien ; un classement complémentaire était prévu (article 16).

### \* Police des cultes

Elle est détaillée dans les articles 25 à 36, et reste en vigueur. Les sonneries des cloches sont réglées par arrêté municipal, de même que les processions ; il est interdit de tenir des réunions politiques dans les locaux servant à un culte ; l'enseignement religieux des enfants de 6 à 13 ans doit être donné en dehors des heures de classe ; tout insigne ou emblème religieux est interdit sur les monuments publics... Des amendes sont prévues pour les

## Protestantisme et loi de 1905

infractions, mais aussi pour des menaces exercées sur un individu pour l'obliger à faire partie d'une association culturelle ou cesser de le faire.

Les derniers articles concernent des dispositions générales, dont l'abrogation des lois et décrets antérieurs : il n'y a plus de cultes reconnus.

L'application de la loi

Dès 1906, les conseils presbytéraux des Églises protestantes constituent des associations culturelles. Celles-ci reçoivent la propriété des temples protestants à l'exception des temples considérés comme monuments historiques et de ceux déjà propriété d'Églises locales non concordataires. Tel est le cas des Églises libres, déjà indépendantes de l'État.

Dans l'ensemble les protestants de même que les israélites, étaient contents d'une loi de liberté qui les plaçait à égalité avec les catholiques.

Le pape Pie X condamne la loi, considérant qu'il s'agit d'une rupture unilatérale du Concordat de 1801. Il interdit aux catholiques de s'organiser en associations culturelles. C'est pourquoi, dans la plupart des cas, les églises construites avant 1905 restent propriété des communes et les cathédrales de l'État. Les inventaires des biens ecclésiastiques donnent lieu à des résistances et même des troubles qui se calment après 1908. Clémenceau apaise la situation : les édifices du culte catholique sont mis gratuitement à disposition des catholiques.

Le culte orthodoxe qui, en 1905, n'existait pas en France, a pu se couler dans le moule de la loi.

La loi de 1905 ne s'est pas appliquée en Alsace-Moselle, sous domination allemande à l'époque, qui a gardé, après son retour à la France, un régime concordataire. Non plus qu'en Guyane, à Saint-Pierre et Miquelon et Mayote.

Encore aujourd'hui, au sein de l'Union européenne, la loi de 1905 constitue une particularité française. Dans les autres pays, les Églises, même si elles ne peuvent intervenir dans le domaine de l'État, ne sont pas strictement confinées dans le domaine culturel : elles peuvent exercer des activités sociales.

## 2 La première guerre mondiale

L'« union sacrée » réunit toutes les familles protestantes, la guerre ne devait-elle pas être courte ? Mais l'hécatombe apporte un cruel démenti, que beaucoup de chrétiens ont ressenti comme une faillite, devant conduire à une rénovation.

La déclaration de guerre de l'Allemagne à la France du 2 août 1914 est accueillie avec angoisse, mais la détermination, le sens du devoir l'emportent, abolissant les divergences entre les partisans de la fermeté et les pacifistes. Les conflits politiques et religieux qui ont si souvent déchiré le pays sont gommés, le sentiment de légitime défense, voire un désir de revanche, contre l'agression de l'Allemagne est pratiquement unanime. Protestants et catholiques, qu'ils soient soldats ou aumôniers, se rapprochent. Toutes les « familles spirituelles de France » sont réunies. L'insinuation selon laquelle le conflit oppose l'Allemagne protestante de Luther à la France catholique de Jeanne d'Arc est vivement rejetée par le plus grand nombre. Le protestant Gaston Doumergue est un membre important du gouvernement Viviani. La certitude dans la victoire finale est partagée par tous.

### Les Églises pendant la guerre

La responsabilité de l'Allemagne et de l'Autriche, qui ont transgressé les traités internationaux, étant admise, la guerre est jugée comme juste et légitime par la patrie des Droits de l'homme. Les protestants sont révoltés par l'attitude de la plupart des grandes figures du protestantisme allemand qui mettent Dieu et le Christ au service des ambitions de leur Kaiser. L'appel à la paix du pape Benoît XV fut considéré par la plupart des Français comme favorable aux Empires Centraux.

Rares sont les prédicateurs protestants qui évoquent l'Éternel des armées et proclament, comme le pasteur H. Monnier que « la cause de la France qui est, par elle-même sacrée... se confond avec la cause même du règne de Dieu ». La grande majorité d'entre eux fait preuve d'une absence d'idéalisation et d'exaltation de la guerre.

Par contre, lorsque la détérioration du climat politique en 1917 (grandes offensives meurtrières, écart entre les hommes du front et les « profiteurs » de l'arrière), risque de mettre à mal la cohésion nationale, les pasteurs, dans la tradition calviniste, rappellent les devoirs du citoyen envers l'État, et « la volonté indéfectible de lutter jusqu'au bout pour la Victoire, la Sainte Victoire » (G. Boissonas). En février 1917, le Manifeste publié par la Fédération Protestante de France refuse toute idée de paix de compromis, cette « paix sans victoire », prônée par le président des États-Unis, Woodrow Wilson.

### Quelle vision du christianisme ?

Chez les réformés français l'hécatombe, cette « explosion diabolique de la fureur homicide » (W.Monod), remet en cause l'optimisme des « libéraux » et conduit de nombreux « évangéliques » à se poser des questions sur la toute puissance divine. Comme chez les catholiques, certains s'interrogent : : la guerre est-elle un jugement de Dieu, « le juste châtiment du Père céleste » (pasteur J. Pfender) contre le péché des hommes ?

Lorsque des peuples qui se réclament les uns et les autres du Christianisme se combattent avec tant de férocité, beaucoup, avec une vision pessimiste, se demandent si la guerre ne révèle pas un Christianisme « nationalisé », qui a trahi la dimension universelle et pacifique de l'enseignement du Christ.

### L'appel à un renouveau ecclésial ?

Le traité de Versailles (28 juin 1919) fondé partiellement sur les fameux « 14 points » du Président Wilson (de janvier 1918), ouvre la possibilité d'un nouvel ordre international, dont la Société des Nations, créée en 1923, doit assurer la mise en œuvre concrète. La « génération du feu » jugeait indispensable le changement et l'ouverture des Églises, la division des chrétiens apparaissant comme un scandale. En juillet 1919, le synode national de l'Union des Églises réformées approuve une résolution visant à organiser une assemblée générale de tous les Réformés et devant se prononcer sur une union efficace des Églises. Les mouvements de jeunesse, la FFACE (Fédération française des associations chrétiennes d'étudiants), de même que des laïcs d'avant-garde, s'efforcent de construire un rapprochement entre les divers courants du protestantisme. Le cataclysme européen va secouer l'apathie spirituelle des croyants et leur faire prendre conscience de la nécessité d'une chrétienté unifiée.

## 3 L'entre deux-guerres

Victorieuse du conflit, la France est meurtrie. Ses Illusions de puissance se heurtent aux problèmes des réparations. Le protestantisme se divise entre une gauche traditionnelle et une nouvelle droite. Par contre, la création de l'Église Réformée de France renforce l'unité, accentuée par la montée du nazisme et les persécutions contre les juifs.

### Une période complexe

Les différents événements qui surviennent entre les deux guerres sont particulièrement complexes. On rappelle que la France, qui a été le principal champ de bataille, est sortie du conflit victorieuse, mais affaiblie, avec sa jeunesse fauchée et une partie de son territoire ruinée. Bien que le traité de Versailles (28 juin 1919) n'ait pas répondu à toutes ses demandes, l'Alsace-Lorraine lui est restituée, la rive gauche du Rhin est démilitarisée, la Rhénanie devra être occupée pendant 15 ans. La France recevra 52% des « réparations » fixées à 132 milliards de marks-or payables en trente ans.

L'illusion de puissance, - « la France trop faible pour qu'on l'écoutât, trop glorieuse pour qu'on la tolérât » -, conduit, en janvier 1923, le Président du Conseil Poincaré à envahir la Rhur pour aller chercher le charbon que les Allemands refusaient de livrer. Mais il doit céder, notamment devant la spéculation contre le franc, soutenue par le souci des anglo-saxons de rétablir l'équilibre continental en redressant l'économie allemande. La réconciliation franco-allemande, réclamée par la gauche est incarnée par Aristide Briand, qui en octobre 1925 signa avec G. Stresemann les accords de Locarno (garantie mutuelle de la frontière franco-allemande). Les plans Dawes-Young, signés en juin 1929, atténuèrent les rigueurs des « réparations », en planifiant leur paiement sur une très longue période.

La montée des fascismes est un des éléments majeurs de cette période.

### Une nouvelle droite protestante

Une nouvelle droite protestante, quasi-absente avant 1914 du fait de l'attitude agressive de la droite catholique nationaliste vis-à-vis du protestantisme, apparaît, limitée mais animée par un nationalisme intransigeant (pasteurs Édouard Soulier, Louis Lafon), très critique à l'égard des faiblesses du régime parlementaire. On voit même la formation d'une extrême droite, certes ultra - minoritaire, mais allant jusqu'à la création en 1930 d'un groupe royaliste et antisémite (groupe Sully du pasteur Noël Nougat, dit Vesper), très proche des idées de l'Action française.

Le communisme athée sera dénoncé par tout un courant animé par le pasteur Freddy Dürrleman, qui en 1920 fonde « la Cause », mouvement de conquête évangélique ; il animera les émissions protestantes à Radio Paris.

### Les protestants majoritairement à gauche

Mais la majorité du protestantisme se situe dans la mouvance de gauche, les chrétiens sociaux dénonçant la place du patronat protestant dans les « deux cents familles ». Le Midi reste fidèle aux principes de 1789 et vote radical. Le gouvernement du Front populaire compte plusieurs ministres d'origine protestante (Paul Bastid, Marc Rucart, Jean Zay), une nuance plus rouge n'étant pas rare comme celle du député socialiste et futur ministre André Philip qui affiche ses convictions religieuses, tandis qu'André Chamson sera un actif défenseur du Front populaire. Elle vire au rouge vif du parti communiste avec Paul-Vaillant Couturier, l'écrivain Henri Barbusse. La publication Terre nouvelle du pasteur Tricot essaie d'associer christianisme et communisme, tentative rejetée par l'Église et le Parti lui-même.

André Siegfried souligne le paradoxe : « le patron protestant vote à gauche, l'ouvrier catholique à droite ; c'est le contraire qui devrait être...si l'économique ou le social venait à primer ».

### Une génération désenchantée

Toutes ces divisions s'inscrivent dans le désenchantement d'une génération qui, après « l'héroïque boucherie », ne croit plus en un perfectionnement progressif de l'humanité. « Nous autres, civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles » écrivait Paul Valéry. L'expansion du communisme, le mouvement Dada, le surréalisme, sont le terreau des idées nouvelles de cette génération qui refuse les « gérontes » du modèle républicain, tels que les Clémenceau, Briand et Poincaré.

### Le temps de la réconciliation

La Fédération Protestante de France, créée en 1905, réunit réformés, luthériens, et aussi des méthodistes et quelques années plus tard des baptistes. L'opposition entre réformés libéraux et orthodoxes, si vive au XIXe siècle, s'étant apaisée, la nouvelle Église Réformée de France (E.R.F.) est fondée en 1938, avec un Conseil national élu par le synode national. Le pasteur Marc Boegner lui donnera une autorité croissante, amplifiée par son rôle dans le mouvement œcuménique.

Par contre, le Christianisme social s'essouffle en face de la transcendance de Karl Barth, et pour certains en face du marxisme. Il évolue vers le juridisme de la Société des Nations et progressivement vers le pacifisme et la crise de l'objection de conscience

### La montée des périls

Les tentatives de rapprochement franco-allemand avaient permis de rétablir quelques liens entre les Églises des deux pays. Mais après la grande crise économique de 1929, le péril du fascisme (terme développé à partir de l'expérience italienne, puis étendu au nazisme allemand, et parfois à toutes les dictatures de l'entre-deux-guerres) se précise. L'arrivée au pouvoir d'Hitler (30 janvier 1933) fut dénoncée avec vigueur par le protestantisme français. De nombreux articles dans Foi et Vie et la Revue du christianisme social protestent contre l'écrasement de la démocratie et surtout la persécution des juifs « victimes d'un fanatisme odieux » (Marc Boegner, 1933). De nombreux protestants participent aux mouvements antifascistes. André Gide est alors une des figures de l'antifascisme.

### Le fascisme menaçant

Pendant la crise de Munich (1938), les positions furent plus hésitantes. Si la Fédération Protestante de France s'élève avec vigueur contre le pogrom de la « nuit de Cristal » (9 novembre 1938), beaucoup étaient pris entre leur antifascisme et leur pacifisme, comme le mouvement du Christianisme social. Suzanne de Dietrich, secrétaire de la Fédération internationale étudiante, prend l'attitude la plus ferme contre « la carence des chrétiens, l'aisance avec laquelle ils ont crié Paix, Paix, là où il n'y a point de paix ».

On rappelle que l'arrivée au pouvoir d'Hitler, qui impose une organisation des Églises chrétiennes (les « Deutschen Christen »), fut accueillie favorablement par la majorité des protestants allemands qui y voyaient la fin des humiliations du traité de Versailles. Mais la mainmise des partisans d'Hitler sur l'Église protestante amena la création de l'Église confessante qui, sous l'influence de K. Barth (expulsé de Bonn en 1935) et du pasteur luthérien H. Asmussen publia en 1934 un texte de résistance spirituelle au nazisme : la déclaration de Barmen. Des théologiens luthériens comme Martin Niemöller (interné en camp de concentration en 1937) et Dietrich Bonhoeffer (pendu en 1945 par les nazis), s'engagèrent dans la résistance active.

## 4 Les protestants pendant la Deuxième Guerre mondiale

Au moment de la défaite de juin 1940, l'attitude des protestants fut celle de la majorité des Français : faire confiance au Maréchal Pétain. Mais la rupture avec le régime de Vichy fut précoce, déclenchée par la persécution des juifs. Les protestants furent nombreux dans les réseaux de la résistance intérieure, ainsi que hors de France avec le Général de Gaulle. Actifs lors de la Libération, ils s'opposèrent aux excès de l'épuration.

### L'Adhésion puis la rupture avec le régime de Vichy

L'Église Réformée de France (ERF) affirme « la nécessité de soutenir la France dans cette guerre qui lui a été imposée ». Après l'effondrement de l'armée française en juin 1940, le régime de Vichy apparaît légitime, et certains thèmes de la Révolution Nationale, comme la devise « Travail, Famille, Patrie » sont jugés, pour un temps, favorablement par quelques pasteurs. Comme la majorité des Français, la communauté protestante, durant l'été 1940, est « maréchaliste ».

La rupture avec le régime de Vichy apparaît dès l'automne 1940, déclenchée par les lois antisémites officialisées par les instances dirigeantes en mars 1941. Au nom de l'ERF, le pasteur Marc Boegner écrit une lettre de solidarité au grand rabbin Isaïe Schwartz et une lettre de protestation officielle à l'amiral Darlan, vice-président du Conseil du gouvernement. Allant plus loin, le texte des « thèses de Pomeyrol » (septembre 1941), proclame que l'Église confessante doit résister à « toute influence totalitaire et idolâtre ». Lorsque le gouvernement Laval après les grandes rafles de juillet ordonne en août 1942 la déportation d'un grand nombre de juifs, l'ERF condamne fermement ces décisions et l'antisémitisme. Le rôle de la Cimade en faveur des réfugiés et des juifs sera capital.

### La Résistance en France et hors de France

Il est vrai que la résistance proprement militaire n'est pas plus forte que celle de la population dans son ensemble, et il n'y a pas véritablement de « maquis protestants », en dehors de quelques poches de « refuge » ou de résistance dans les régions de forte tradition protestante, dont Le Chambon-sur-Lignon, village du Vivarais, est le symbole. Il s'agit surtout d'une résistance civile et spirituelle au régime de Vichy, par le biais de nombreux « réseaux ». Les différents « groupes d'études » créés par André Philip, aboutiront à la création en février 1943 du « Comité Général d'Études », comprenant de nombreux protestants, réfléchissant aux problèmes juridiques, politiques et économiques qui se poseront à la Libération.

Hors de France, la proportion de protestants parmi les Forces Françaises Libres et l'entourage du Général de Gaulle est importante. Plusieurs personnalités ont un rôle essentiel, en particulier le pasteur Frank Christol et André Philip. Le nombre de protestants morts pour la France est difficile à évaluer, mais généralement estimé comme supérieur à la moyenne nationale. Plusieurs protestants ont été faits Compagnons de la Libération. Nombreux sont les protestants déportés dans les camps de concentration allemands.

La Libération

## Protestantisme et loi de 1905

Lors de la Libération, de nombreux protestants font partie des nouvelles autorités administratives, et devant certains excès de l'épuration, beaucoup de pasteurs, anciens résistants, interviennent en faveur d'une justice moins expéditive

L'attitude des protestants durant la deuxième guerre mondiale est ainsi présentée par André Encrevé : Répondant, le 17 juin 1945, à un message que lui avait envoyé le synode national de l'Église Réformée de France le Général de Gaulle écrit que durant la guerre « le protestantisme français a su garder la claire vision de l'intérêt véritable et du devoir sacré de la patrie. Cette attitude était conforme à l'esprit d'indépendance, de résistance à l'oppression, de fidélité au drapeau, qui anime la tradition de vos Églises ».

### 4.1 Les protestants et la persécution des juifs

#### L'opposition des protestants aux lois antisémites

La rupture des protestants avec le régime de Vichy est nette dès l'automne 1940, déclenchée avant tout par les lois antisémites d'octobre 1940, définissant le statut des juifs, rupture officialisée en mars 1941. Au nom de l'Église Réformée de France, Marc Boegner écrit une lettre de solidarité au grand rabbin Isaïe Schwartz (26 mars 1941) ; elle connaît une diffusion inattendue grâce au journal ultra collaborateur *Au pilori*, qui publie la lettre sous le titre « une lettre inadmissible du chef des protestants de France ». Marc Boegner envoie une lettre de protestation officielle à l'amiral Darlan vice-président du Conseil (23 août 1941) : ce dernier lui répond en l'informant qu'allait être promulguée une loi encore plus sévère. Cette première déclaration publique d'une Église chrétienne contre la persécution des juifs, première manifestation de désapprobation du régime, est largement diffusée en zone Sud : elle aura une grande influence sur le comportement des protestants. D'autant plus que, contrairement à une idée longtemps admise, cette politique a bien été faite à l'initiative de Vichy, et non pas dictée par les vainqueurs.

Allant plus loin, le texte des « thèses de Pomeyrol » (septembre 1941), rédigées par un groupe de personnalités (parmi lesquelles René Courtin, Roland de Pury, Georges Casalis, Suzanne de Dietrich, Madeleine Barot, Willem Visser't Hooft, proclament que l'Église protestante doit résister à « toute influence totalitaire et idolâtre »

#### L'Église Réformée de France proteste contre la déportation

Lorsque le gouvernement de Pierre Laval, après les grandes rafles de juillet 1942 du « Vel d'Hiv », organise en août 1942 la déportation de tous les juifs français et étrangers arrêtés, le pasteur Marc Boegner proteste officiellement contre la déportation des juifs dans une lettre du 20 août 1942 adressée au Maréchal Pétain. Le 22 septembre 1942 le conseil national de l'ERF adresse aux pasteurs une lettre à lire en chaire le 4 octobre dans toutes les paroisses, qui déclare notamment : « l'ERF ne peut garder le silence devant les souffrances de milliers d'être qui reçoivent asile sur notre sol (...). L'Évangile nous ordonne de considérer tous les hommes sans exception comme des frères (...) L'Église se sent contrainte de faire entendre le cri de la conscience chrétienne ». Lors de l'Assemblée annuelle du Musée du Désert, le 6 septembre 1942, réunissant plus de 4 000 fidèles, l'antisémitisme est fermement condamné.

Les historiens ont souvent souligné les éléments rapprochant les deux communautés protestantes et juives : très schématiquement, la sensibilité aux persécutions du passé, un certain élitisme moral et intellectuel, une culture commune du Livre et des Écritures, une organisation collégiale, le refus théologique de toute forme d'antisémitisme.

#### L'aide aux juifs

Le rôle de la Cimade (Comité inter-mouvements auprès des évacués) sera capital, apportant aide aux juifs et étrangers internés par Vichy, fournissant faux papiers et organisant des réseaux de passage en Espagne ou en Suisse. Des zones de « refuge » se multiplient dans les régions de forte tradition protestante (Tarn, Cévennes, Drôme) dont Le Chambon-sur-Lignon, village du Vivarais, est le symbole.

On doit remarquer la convergence de vues avec une partie des catholiques. Le pasteur Roland de Pury, qui dès juillet 1940, à Lyon, prêche contre la résignation, rencontre souvent le père jésuite Pierre Chaillet, et de leur action commune est née en novembre 1941 le premier numéro clandestin des « Cahiers du Témoignage chrétien

». Marc Boegner et le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, s'unissent pour faire face aux rafles d'août 1942 en zone Sud.

L'institut officiel d'Israël « Yad Vashem » a distingué de nombreux protestants comme « justes entre les Nations » (non juifs qui ont sauvé des juifs), dont les pasteurs Marc Boegner, Roland de Pury, André Trocmé, ainsi que des laïcs comme Madeleine Barot, sans oublier la communauté du Chambon-sur-Lignon.

### **4.2 Les protestants et le régime de Vichy**

Au moment de la défaite de juin 1940, l'attitude des protestants fut celle de la majorité des Français : faire confiance au Maréchal Pétain. Mais la rupture avec le régime de Vichy fut précoce, dès octobre 1940, déclenchée par la persécution des juifs.

#### **La France résignée ?**

Pendant la drôle de guerre (1939-1940), le synode national de l'Église Réformée de France (ERF) affirme « la nécessité de soutenir la France dans cette guerre qui lui a été imposée ». Après l'effondrement de l'armée française, le régime de Vichy apparaît légitime à la plupart des 800 000 protestants français partagés par la ligne de démarcation qui distingue la zone d'occupation (Nord et façade atlantique, dont les 200 000 à 300 000 Luthériens de l'Est) et la zone non occupée de la France du sud (500 000 à 600 000 réformés).

Dans cette situation tragique, où l'armistice (17 juin 1940) est annoncé comme inéluctable par le Maréchal Pétain, où le gouvernement demande les pleins pouvoirs et renvoie « sine die » le Parlement, « la difficulté était non pas de faire son devoir, mais d'abord de le discerner » (François de Labouchère). La plupart des Français fait confiance au Maréchal, respecté à gauche pour avoir ménagé le sang des troupes lors de la Première Guerre, adulé à droite pour avoir dit sa « nausée » des partis politiques. Une partie de la communauté protestante accepte le nouveau régime et accueille avec intérêt l'effort de redressement national et moral : certains thèmes de l'idéologie de la « Révolution Nationale », résumés par la devise « Travail, Famille, Patrie » sont jugés positifs par certains pasteurs, mais rejetés par la plupart dans la mesure où ils signifient le refus de la devise républicaine Liberté, Égalité, Fraternité, à laquelle les protestants sont très attachés.

#### **Zone Libre, zone occupée, deux situations contrastées**

Dans la zone sud non occupée jusqu'en novembre 1942, les autorités religieuses ne sont en rapport qu'avec Vichy. En janvier 1941, le pasteur Marc Boegner, président de la Fédération protestante de France, soucieux d'appliquer une politique de présence permettant la protection de la communauté protestante, accepte de siéger au Conseil national de l'État français, avec trois autres protestants.

Dans la zone nord, occupée, les responsables religieux dépendent des occupants, qui se méfient des Églises considérées comme des adversaires idéologiques. Les autorités allemandes redoutent l'anglophilie du pasteur Boegner et le « lien spirituel entre le protestantisme français et le monde anglo-saxon ». Déjà le 10 juillet 1940, le pasteur André-Numa Bertrand, responsable du protestantisme en zone occupée, s'était écrié : « le mal n'est pas d'être vaincu, le mal est de perdre son âme ; et il semble bien que la France - officielle- ait perdu la sienne ». Mais la liberté du culte est préservée, car elle ne s'oppose pas à la politique d'occupation.

Par contre, dans les territoires annexés de fait d'Alsace et de Lorraine, la politique de nazification interdit la presse chrétienne, ferme les écoles religieuses, les étudiants de la Faculté théologique de Strasbourg sont dirigés sur Tübingen.

Jusqu'à la fin de la guerre, très peu de protestants seront des « pétainistes actifs », comme le contre-amiral Platon anglophobe et antisémite, ou Noël Nougat dit Vesper, qui, animateur avant la guerre du groupe d'extrême-droite Sully, devient un collaborateur affiché et sera fusillé avec sa femme par les maquisards le 22 août 1944.

#### **Le refus protestant**

En revanche, beaucoup de protestants ont très vite rejeté les principes de la Révolution Nationale, la nature réelle du régime se dévoilant progressivement et s'alignant sur l'idéologie nazie. Plusieurs facteurs peuvent être invoqués :

## Protestantisme et loi de 1905

- \* le fait d'appartenir à une minorité ayant été persécutée,
- \* la structure du protestantisme en communautés plus ou moins autonomes, plus propice à la contestation que ne l'était la hiérarchie catholique,
- \* la crainte pour certains de voir le régime de Vichy revenir à un intégrisme catholique,
- \* l'anti-républicanisme de plus en plus affiché par Vichy,
- \* une plus grande ouverture au monde extérieur (lecture du Journal de Genève, écoute de la radio genevoise de Sottens),
- \* le rôle des femmes si important dans la résistance spirituelle et dans l'action humanitaire de la Cimade.

Par ailleurs, la Revue « Foi et vie », dirigée par Charles Westphal et Pierre Maury avait publié dès janvier 1941, malgré la censure, la « Lettre aux protestants de France » de Karl Barth (octobre 1940) prônant la résistance à l'hitlérisme : ce dernier fut un adversaire inlassable du régime nazi et l'inspirateur de l'Église confessante, s'opposant aux Deutschen Christen imposés par Hitler. Cette lettre fut diffusée par les pasteurs Roland de Pury et Georges Casalis.

En septembre 1940, Marc Boegner demande aux protestants de ne pas s'engager dans la Légion française de combattants, car le serment d'allégeance vis-à-vis du Maréchal lui semblait ouvrir la voie à des engagements pleins d'ambiguïtés.

La rupture

Le signe de la rupture avec le régime de Vichy fut, en mars 1941, provoqué par les mesures antisémites. Durant l'été, le pasteur Boegner proteste officiellement contre les déportations des juifs dans une lettre du 20 août 1942 adressée au maréchal Pétain. Le 22 septembre 1942, le conseil national de l'ERF adresse aux pasteurs une lettre à lire, en chaire, le 4 octobre dans toutes les paroisses, qui déclare notamment : « l'ERF ne peut garder le silence devant les souffrances de milliers d'êtres qui retrouvent (à vérifier) asile dans notre sol (...). L'Évangile nous ordonne de considérer tous les hommes sans exception comme des frères (...). L'Église se sent contrainte de faire entendre le cri de la conscience chrétienne ».

L'instauration en mars 1943 du STO (Service du travail obligatoire) pour les jeunes nés en 1920-1922, favorisera la Résistance et alimentera les maquis.

## 5 La déportation

Les camps de concentration avaient été créés dès 1933 pour les opposants allemands, en particulier Dachau en Bavière et Oranienburg près de Berlin. Avec l'extension du Reich, leur nombre augmente, dont on citera simplement certains noms emblématiques : Buchenwald près de Weimar, Ravensbrück camp central pour les femmes près de Berlin, Mauthausen en Autriche, Auschwitz en Pologne, Struthof en Alsace. Outre l'élimination des adversaires politiques, le système nazi avait pour but d'exploiter le travail de ces nouveaux esclaves pour la machine de guerre allemande, « tout en avilissant l'être humain destiné à être éliminé en tant que race inférieure » (pasteur A. Bonifas).

### Les déportés

Les victimes de la Gestapo étaient d'origine diverse : « Prisonniers politiques », communistes ou « gaullistes », accusés d'actes de résistance (souvent arrêtés par la police de Vichy et livrés à la Gestapo) ; juifs ; Républicains espagnols réfugiés en France ; Tsiganes ; Alsaciens accusés de francophilie ; sujets étiquetés de « droit commun », accusés d'infractions diverses contre l'occupant. Les travaux du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale n'ont pu que donner des approximations sur le nombre de déportés et de rescapés. On sait que sur les 75 721 juifs déportés de France, 2 567 sont revenus. Pour les autres catégories, le chiffre de 230 000 a été avancé, le taux de mortalité ne pouvant être précisé : un nombre important de disparitions ne sera jamais élucidé.

Le pourcentage de protestants déportés serait-il supérieur à celui de l'ensemble de la nation ? Certains, comme Germaine Tillion, l'ont suggéré, mais aucune statistique ne permet de l'affirmer.

### Le système concentrationnaire interdit la vie religieuse

On ne décrira pas ici l'horreur absolue du système d'élimination décidé par Hitler et mis au point par Himmler. De nombreux témoignages en attestent. L'opinion française en pris conscience à partir d'avril 1945, avec l'arrivée des premiers rescapés.

Toute manifestation de vie religieuse étant totalement interdite, « l'évocation de la vie spirituelle dans les camps de concentration doit être empreinte de beaucoup de sobriété » ( pasteur A. Bonifas). Prière individuelle, rares célébrations clandestines, dans des conditions souvent indescriptibles. De nombreux écrits évoquent ces personnalités qui ont témoigné de leur liberté intérieure et de leur solidarité en rapport avec leur force spirituelle.

## 6 Les protestants hors de France

Ceux qui on eu le courage de dire « Non » à l'armistice annoncé le 17 juin 1940 ne furent pas nombreux. On estime à 2 000 le nombre des Français ayant choisi l'Angleterre durant l'été 1940, le Général de Gaulle ayant lancé son appel le 18 juin 1940.

### Certains protestants s'engagèrent très tôt dans les Forces Françaises Libres

La proportion de protestants parmi les Forces Françaises Libres (FFL) et dans l'entourage du Général de Gaulle fut importante : le Commissariat général était « un nid de protestants », si bien que la propagande de Vichy crut bon de diminuer le Général en prétendant qu'il était protestant !

Le pasteur Frank Christol, responsable de l'Église réformée française de Londres depuis 1928, nommé en juin 1940 aumônier des troupes françaises à Londres, refusa de rentrer en France et s'engagea aux côtés des FFL. Son activité auprès de la colonie protestante française d'Angleterre et d'Écosse fut considérable : il participe au Comité d'assistance aux familles de soldats français, son journal « Lien » est diffusé dans toutes les parties du monde francophone où luttent les FFL, sa prédication radiodiffusée « l'aumônier protestant des Forces françaises libres s'adresse à ses coreligionnaires » dénonce les lois racistes de Vichy et la barbarie nazie.

André Philip, député socialiste qui avait refusé de voter les pleins pouvoirs à Pétain en juillet 1940, eut un rôle essentiel : importantes responsabilités politiques auprès du Général de Gaulle, auquel il apporte l'allégeance de la résistance intérieure et le ralliement de nombreux protestants ; pilier et parfois prédicateur laïc de l'Église française de Soho de Londres ; président du Comité Protestant Français qu'il créa en juillet 1943 ; soutien à l'action du pasteur Christol.

On citera également Pierre Denis, responsable des finances de la France libre, René Massigli (rallié par A. Philip) Commissaire aux Affaires étrangères dans le gouvernement provisoire, Maurice Couve de Murville qui, après le débarquement américain en Afrique du Nord, abandonne ses fonctions à Vichy et deviendra Commissaire aux finances dans le gouvernement provisoire.

### De nombreux protestants s'engagèrent pour libérer la France

Sur les champs de bataille, le nombre de protestants morts pour la France est difficile à évaluer, mais par exemple on estime qu'à Bir-Hakeim (juin 1942, le général Koenig repoussant les troupes de Rommel) la proportion de protestants engagés dans les FFL (légionnaires, Océaniens, Africains) fut supérieure à la moyenne nationale. La tâche des « so-called Free French », comme le disait ironiquement le secrétaire d'État américain Cordell Hull, fut particulièrement rude.

De nombreux protestants furent Compagnons de la Libération. Ils le seront soit au titre de la résistance intérieure, soit surtout au titre des Forces Françaises Libres.

## 7 Résistance et Libération

Alors que les protestants s'étaient élevés précocement et très largement contre les mesures prises par le régime de Vichy, et qu'ils avaient été des précurseurs en ce qui concerne l'aide humanitaire (rôle de la Cimade), ils ont été plus hésitants à s'engager dans la résistance armée.

### Un engagement dans la résistance civile

Il est possible que leur tradition de pacifisme réfractaire à toute violence, de même que l'existence entre les deux guerres d'un courant favorable à l'objection de conscience, expliquent que la résistance proprement militaire fut relativement faible. Il n'y a pas eu véritablement de « maquis protestants », en dehors de quelques poches de résistance dans les Cévennes et le Tarn, où l'équivalence « camisards-maquisards » eut une véritable signification.

Il s'agit surtout d'une résistance civile et spirituelle au régime de Vichy. Ainsi les « réseaux » furent nombreux avec René Courtin cofondateur du réseau Liberté (1940), Bertie Albrecht (et Henri Frenay) de Combat, Jean Cavaillès et André Philip de Libération-Sud, ce dernier (qui avait refusé les pleins pouvoirs à Pétain en juillet 40) rejoignant de Gaulle en juillet 1942.

### Le Comité Général d'Études

C'est la raison pour laquelle les différents groupes d'études qui aboutiront à la création en février 1943 du « Comité Général d'Études » (C.G.E.), comprennent de nombreux protestants, appartenant à l'Université et à la Fonction Publique, réfléchissant aux problèmes juridiques, politiques et économiques qui se poseront à la Libération. On doit souligner le rôle de René Courtin, anti-munichois et membre actif de la « Fédé », professeur d'économie politique à Montpellier réunissant de nombreux intellectuels, et créant le mouvement de résistance « Liberté »

Ce Comité Général d'Études, d'où sortira l'institution provisoire des Comités de Libération, avait été fortement encouragé par André Philip (devenu Commissaire à l'Intérieur à Londres). Depuis sa mission aux États-Unis auprès du Président Roosevelt, il savait que les Américains formaient une administration militaire américaine des territoires français libérés. Contre cette menace sur la souveraineté française (d'où en partie l'hostilité de Roosevelt à son égard) il fallait mettre sur pied des institutions efficaces, évitant tout vide administratif au départ des forces allemandes.

### Du C.G.E. au Gouvernement provisoire

Plusieurs mois avant le débarquement, une Délégation générale en France du gouvernement provisoire fut chargée d'établir avec le C.G.E. les listes des futurs responsables des fonctions clés du gouvernement. Le Délégué général fut un protestant, Émile Laffon. « Avec André Philip, René Courtin, Emile Laffon, Francis Leenhardt chargé de l'installation des Comités de libération en zone Sud, on peut dire que les protestants étaient bien représentés dans la phase préparatoire à la Libération » (P.Cabanel). Le protestant François Coulet, ancien aide de camp du général de Gaulle, Commissaire de la République pour la Normandie était aux côtés de de Gaulle lorsqu'il fit son entrée à la sous-préfecture de Bayeux ; le luthérien Paul Haag fut nommé à Marseille, et d'autres, aux attaches protestantes plus ou moins affirmées, occupèrent des postes importants (comme Jacques Soustelle, directeur des services spéciaux du gouvernement provisoire, ministre de l'Information en mai 1945). De nombreux pasteurs siégèrent dans les Comités de Libération.

### Les réactions à l'épuration

Les protestants, qui s'étaient engagés plus tôt que d'autres dans la résistance et l'aide aux juifs, et qui furent nombreux dans l'entourage de de Gaulle, participèrent à l'épuration. Mais dès l'automne 1944, Marc Boegner s'oppose à ses excès et le pasteur Finet dénonce dans le journal Réforme les conditions de vie des prisonniers allemands dans les camps français.

Beaucoup de pasteurs, anciens résistants, intervinrent en faveur d'une justice moins expéditive, en particulier contre les exécutions sommaires, parfois publiques. A Montauban, le pasteur Jordan s'associe à l'évêque Mgr Pierre Marie Théas, grand résistant, qui déclarait : « les hommes de la Gestapo sont partis ; les mœurs de la Gestapo sont restées en certains milieux ».

## 8 Chambon sur Lignon

Le Chambon-sur-Lignon, terre d'accueil et de sauvetage pour un grand nombre de victimes de la guerre, est le symbole de l'opposition des protestants vis-à-vis du nazisme et de l'antisémitisme.

## Village d'asile depuis des siècles

A la frontière de la Haute Loire et de l'Ardèche, la commune du Chambon-sur-Lignon est au cœur du Plateau Vivarais-Lignon. Ses habitants, de même que ceux des communes avoisinantes, sont à forte majorité protestante et ont toujours été marqués par une tradition d'accueil et d'asile aux persécutés et déshérités : prêtres réfractaires pendant la Révolution, enfants miséreux des bassins miniers de Saint Étienne recueillis par l'œuvre des « Enfants à la Montagne » créée par le pasteur Louis Comte à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Avant même le début de la Deuxième guerre mondiale, de nombreux réfugiés trouveront asile chez les habitants du Plateau : de tradition républicaine, ils ont été sensibilisés par leurs pasteurs aux dangers du totalitarisme et de l'antisémitisme. Par vagues successives, de 1937 à 1939, ce sont les familles de républicains espagnols qui fuient la guerre civile, ainsi que les premiers réfugiés autrichiens et allemands, qui fuient le nazisme. En octobre 1938, Charles Guillon, ancien pasteur et maire du Chambon, dans une lettre adressée aux habitants, les remercie d'avoir reçu avec désintéressement toutes les personnes fuyant les pays d'Europe centrale et de « s'être préparés à recevoir dans vos maisons des centaines d'enfants que l'on voudrait vous confier pour les mettre à l'abri ».

## Le plus grand sauvetage de Juifs en France, sous l'Occupation

Ce sont surtout des juifs, d'origine étrangère, puis français, qui seront sauvés, réalisant « le plus important sauvetage collectif de Juifs en France pendant l'Occupation ».

Dès décembre 1940, la Cimade est présente dans les camps d'internement du Midi de la France (camps de Gurs, de Rivesaltes, des Milles), et elle ouvre des centres d'accueil, en particulier celui du Côteau fleuri près du Chambon.

Les mesures antisémites du gouvernement de Vichy accélèrent la mobilisation des protestants. Après les rafles des juifs d'août 1942, les protestants - réformés, darbystes ou libristes -, unis aux quelques communautés catholiques du Plateau, ouvrent leurs portes aux « Juifs errants », « transformant chaque ferme en refuge, chaque cuisine en asile ».

Plusieurs centaines d'enfants extraits grâce à l'action de la Cimade, ou d'associations comme le Young Men's Christian Association (YMCA, représentée au Chambon par Charles Guillon) ou encore l'Organisation de Secours aux Enfants (OSE), seront sauvés, ils pourront suivre l'école publique des différents villages, ou l'École Nouvelle Cévenole du Chambon. L'aide du secours Suisse sera précieuse, qui entre 1941 et 1942 crée trois maisons d'enfants : La Guespy, l'Abri, le Faïdoli.

Adolescents et étudiants, de toutes confessions, venant de tous les pays occupés par les nazis, seront accueillis aux Grillons, au Côteau Fleuri, au foyer universitaire des Roches. Ils seront progressivement suivis par les réfractaires au Service du Travail Obligatoire (STO) et par les « combattants de l'ombre » des premiers maquis.

## Quelques noms parmi les plus célèbres

De très nombreux noms devraient être cités. Parmi les 13 pasteurs des 12 paroisses du Plateau, on retiendra ceux de Chambon : André Trocmé, Edouard Theis, Noël Poivre.

De nombreuses femmes eurent un rôle essentiel : Mireille Philip (épouse d'André Philip, ministre du général de Gaulle à Alger) qui camoufle des juifs, participe aux filières d'évasion vers la Suisse, puis à la résistance armée ; Dora Rivière, Madeleine Dreyfus, Simone Mairesse, qui organisent le placement dans les fermes de tous les réfugiés. On devrait ajouter les noms des différentes directrices des pensions ou hôtels, également le nom des enseignants, des médecins. Ce qui est significatif : dans des fermes et hameaux, une foule d'anonymes, toute une population, accueille, héberge et sauve.

## Faux papiers et passages de frontière

Les faux papiers établis par la Cimade, mais aussi par des secrétaires de mairie ou encore d'habiles faussaires, protègent ces réfugiés et facilitent leur fuite en transitant par des filières clandestines. D'abord vers l'Espagne, mais les Pyrénées sont difficiles à franchir et les franquistes ne facilitent pas l'évasion vers le Portugal ou le Maroc. Puis vers le « refuge » de Genève, en passant soit par la montagne jusqu'à Martigny, accompagnés par

des équipiers de la Cimade connaissant la montagne, soit par la plaine en transitant par les presbytères de Romans, Grenoble, Annecy.

### Raflés et rescapés

Le Chambon, « nid de juifs en pays huguenot », a-t-il échappé aux lois de la guerre, sanctuaire bénéficiant d'une relative immunité de la part du préfet de la Haute-Loire, voire de la Wehrmacht ou de la Gestapo ? Non, et le 19 juin 1943, la Gestapo fait une rafle à la maison des Roches, et la vingtaine de jeunes embarqués seront dirigés vers les camps concentration de Buchenwald et Auschwitz ; l'enseignant Daniel Trocmé, cousin du pasteur, meurt au camp de Maïdanek.

Le nombre exact de réfugiés sur la Plateau est impossible à affirmer, probablement entre 3500 et 5000 : si d'autres régions protestantes, Cévennes, Tarn (Vabre), Drôme (Dieulefit, surnommé « oasis de paix ») ont eu une action identique, l'importance de ce chiffre fait du Chambon-sur-Lignon le symbole de l'attitude du protestantisme français vis-à-vis des victimes du nazisme, tout spécialement des juifs.

L'ensemble des habitants du Chambon sur Lignon a reçu la distinction « Justes parmi les Nations », seul exemple d'attribution collective.

## 9 Les thèses de Pomeyrol

Les Thèses de Pomeyrol sont un des premiers actes de résistance spirituelle au nazisme et d'opposition aux persécutions des juifs.

### La réunion d'un petit groupe de protestants

Le 16 et 17 septembre 1941, sans avoir reçu de mandat officiel, un petit groupe d'une quinzaine de personnes, à l'initiative du pasteur Visser't Hooft et de Madeleine Barot (secrétaire générale de la Cimade) se réunissait à Pomeyrol (maison de retraite et de rencontre appartenant à l'ERF, à Saint-Etienne-du-Grès, Bouches du Rhône) « pour rechercher ensemble ce que l'Église doit dire aujourd'hui au monde ». Ils étaient pasteurs : Jean Cadier, Georges Casalis (secrétaire général de la Fédération Française des Associations Chrétiennes d'Étudiants), Henri Clavier, Paul Conord, Henri Eberhard, Jean Gastambide, Pierre Courthial, Jacques Deransart, Pierre Gagnier, Roland de Pury, André de Robert, André Vermeil ; trois laïcs étaient présents : Madeleine Barot, Suzanne de Dietrich venant de Genève et René Courtin, professeur à la Faculté de droit de Montpellier.

Cette réunion se faisait l'écho de la « Déclaration théologique de Barmen » en Allemagne (29-31 mai 1934). Après la prise de pouvoir par Hitler, les Églises régionales protestantes -luthériennes, réformées et unies- constituant l'« Evangelische Kirche », se voient imposées d'adopter dans leurs constitutions un paragraphe aryen et l'affirmation d'une supériorité allemande. Le 29 mai 1934 le Synode de Barmen s'en désolidarise : luthériens et réformés se réunissent sous la dénomination d'Église confessante (« bekennde Kirche »). Ces résistants venus de toutes les parties de l'Allemagne protestaient ainsi contre la mise au pas du protestantisme allemand en voie d'organisation dans les « Deutsche Christen ». Le texte de cette déclaration, dont un des principaux rédacteurs était Karl Barth, se présentait comme un acte exclusivement religieux, de résistance spirituelle pour la défense de l'Église et de la pureté de son message ; en particulier, il ne mentionnait pas la persécution des juifs. Malgré ses lacunes (à l'origine de controverses après la guerre), sa signification politique était évidente.

### Un acte de résistance au nazisme

En France, ce texte fut diffusé par la revue Foi et Vie dirigée par le pasteur Pierre Maury, et également par le Christianisme social. Le texte de la Déclaration de Barmen, ainsi que ceux du pasteur allemand Martin Niemöller, furent publiés en 1940 dans Témoignage chrétien fondé à Lyon, et après les premières lois antisémites promulguées en « zone libre », la nécessité d'établir un instrument idéologique de résistance au nazisme aboutit à la réunion de Pomeyrol.

Les thèses de Pomeyrol sont « une réflexion théologique engagée sur les fondements évangéliques d'une prise de parole publique de l'Église ». Elles sont au nombre de huit. Les 4 premières traitent des rapports de l'Église et de l'Etat, la 5° des limites de l'obéissance à l'État, la 6° précise le respect des libertés essentielles, la 7° dénonce l'antisémitisme, la 8° condamne la collaboration. La thèse 7 est sans ambiguïté : « ...elle élève une protestation

## Protestantisme et loi de 1905

solennelle contre tout statut rejetant les juifs hors des communautés humaines ». Dans la thèse 8 « dénonçant les équivoques, l'Église affirme qu'on ne saurait présenter l'inévitable soumission au vainqueur comme un acte de libre adhésion ..., elle considère comme une nécessité spirituelle la résistance à toute influence totalitaire et idolâtre ».

Un thème domine donc ces thèses : le rapport de l'Église et de l'État, ainsi que la légitimité d'une parole publique de l'Église dans la situation de l'époque.

Malgré leur relative prudence, et en dépit de certaines réactions violemment hostiles, les thèses de Pomeyrol diffusées par de nombreux pasteurs et étudiants « post-fédératifs » ont « contribué à structurer une mentalité confessante (c'est-à-dire le témoignage de l'Église prête « à payer le prix de la grâce ») au sein du protestantisme français » (G.Casalis).

## 10 Les protestants et la deuxième moitié du XXe siècle

Le protestantisme français de la deuxième partie du vingtième siècle est marqué par la montée des courants évangéliques. Le traditionnel positionnement progressiste et libéral tend à s'estomper au fur et à mesure des profondes transformations de la société. La spécificité du protestantisme est surtout marquée par ses prises de position en faveur de la modernisation de la société.

### Une période complexe

Les rapports du protestantisme avec les événements de la vie publique de ces dernières décennies doivent être abordés avec prudence. Autant l'histoire des siècles antérieurs est écrite et celle de la première moitié du XXe siècle est connue, autant celle des années suivant la deuxième guerre mondiale, bien que largement analysée, reste sujet à discussion. Malgré la complexité de cette période, certaines tendances peuvent cependant être décelées.

La sociologie du protestantisme français montre la continuité du protestantisme « historique » de l'Église Réformée et de l'Église luthérienne. Mais on assiste à une montée en nombre de divers courants évangéliques, certains ayant leur place dans la Fédération Protestante de France, d'autres non.

Les analyses du vote des protestants font apparaître la diversité de leur positionnement politique dont témoignent les débats internes sur un certain nombre d'événements marquants de la seconde moitié du XXe siècle : décolonisation, positionnement par rapport au Concile Vatican II, événements de mai 1968, dérégulation des échanges économiques.

Confrontés à ces nombreuses transformations, certains adopteront des positions pragmatiques, d'autres les positions critiques du protestantisme contestataire, voire de ce que l'on a pu appeler - de manière discutable - le protestantisme « gauchisant » des années 1960 ; il s'estompera progressivement.

Cette dernière partie du siècle, où l'œcuménisme et l'impact du concile Vatican II ont été les événements prédominants, voit la transformation de l'influence du protestantisme : si la vieille idée d'une protestantisation de la France est revenue à la mode, elle illustre plutôt la parfaite intégration des protestants dans la société française.

## 11 Sociologie du protestantisme

La sociologie du protestantisme français montre la continuité du protestantisme « historique » de l'Église Réformée et de l'Église luthérienne, et le développement des Églises évangéliques.

### Évaluation quantitative

Le nombre total de protestants vivant en France à la fin du XXe siècle est naturellement l'objet de débat dans la mesure où les recensements officiels ne comportent pas de rubrique sur l'appartenance religieuse.

## Protestantisme et loi de 1905

Plusieurs sondages et enquêtes d'opinion ont été réalisés en 1980 et 1995. Celui de 1995 évalue le nombre de protestants « nettement affirmés » à 2% de la population, soit 1 100 000 personnes, qui se répartissent en deux groupes (R. Fabre) :

\* environ 600 000 protestants qui déclarent leurs liens avec les Églises de la Réforme, dont environ 400.000 rattachés à l'Église Réformée et 200.000 à l'Église luthérienne. L'enquête de 1995 indiquait que seulement 39 % d'entre eux croient « tout à fait ou un peu » au salut par la grâce, socle de la foi protestante.

\* environ 500 000 personnes qui se réclament d'un protestantisme culturel ou sociologique, pour lesquels la lecture de la Bible, la prière, l'instruction religieuse des enfants sont plus ou moins suivies.

A ces deux groupes revendiquant, à des degrés divers, leur attachement à la communauté protestante, certains ajoutent 500.000 personnes qui s'affirment toujours comme catholiques mais se déclarent très proches du protestantisme : ces « catholico-protestants » sont souvent des couples mixtes, induisant une certaine « dilution » du protestantisme traditionnel.

Ces chiffres, qui traduisent un certain affaiblissement du protestantisme historique, ne tiennent pas compte des Églises évangéliques, surtout baptistes et pentecôtistes, ni de la mission évangélique tzigane de France.

L'identité du protestantisme français est moins affirmée qu'autrefois. De multiples explications ont été proposées:

\* L'urbanisation, le brassage des populations, l'immigration, ont transformé les habituels bastions du protestantisme, comme en témoigne la diminution des protestants dans des villes comme Nîmes ou La Rochelle.

\* Les mariages mixtes interconfessionnels, avec célébration « œcuménique » sont de plus en plus fréquents.

\* La laïcisation de toute la société est un phénomène actuel.

\* L'œcuménisme engendre des rapports de force variant avec le temps.

### Évaluation qualitative

Par ailleurs, le caractère élitiste du protestantisme s'est renforcé. Par rapport à la moyenne nationale, le nombre des cadres supérieurs est à plusieurs points au-dessus de celui de la moyenne nationale (18% vs 11% moyenne nationale), alors que celui des ouvriers lui est inférieur. On notera la quasi-disparition du groupe des agriculteurs, réduit à 1% (contre 80% au début du XIXe siècle), évolution parallèle à celle de la société française (4% d'agriculteurs). Les protestants ont tendance à s'affirmer dans les grands corps de l'État, la grande industrie, voire la politique.

De nombreux universitaires sont d'origine protestante, dont les deux prix Nobel scientifiques Jacques Monod et Pierre-Gilles de Gennes.

De toute façon, quelles que soient les analyses, le protestantisme ne se situe plus qu'à la 3e place en France, après le catholicisme et l'islam, sans compter les agnostiques. « La religion française serait une religion laïque sur fond catholique. » (Jean-Paul Willaime)

## 12 Le vote protestant

Les analyses du vote des protestants montrent que le positionnement politique du protestantisme, si nettement ancré à gauche à la fin du XIXe siècle avec la lutte pour la laïcité, persiste, mais diminue. Le protestantisme sera surtout marqué par sa lutte pour la modernité.

L'affirmation selon laquelle le protestant vote à gauche est-elle encore vraie dans la deuxième partie du XXe siècle ?

### La Voix Protestante

Les sondages ou enquêtes d'opinion successives semblent le confirmer, qui donnent (sondage CSA 1995) dans l'ensemble des suffrages exprimés 50 à 52% en faveur de la gauche (essentiellement le parti socialiste), 40% pour la droite, environ 9% pour les écologistes. La variable religieuse, qui est souvent considérée comme discriminante dans le vote politique des Français, plus que la variable socioprofessionnelle ou la classe d'âge, persiste, mais s'émousse.

## Protestantisme et loi de 1905

Une enquête réalisée chez les pasteurs en 1978 donnait 52,3% à la gauche, 18,9% à la droite et au centre, 5,3% pour les écologistes. Un sondage identique réalisé par la SOFRES en 1977 auprès de prêtres catholiques donnaient des pourcentages inverses : 30% à gauche, 66% à droite, 4% aux partis écologistes.

L'appartenance aux différentes Églises apporte des nuances : les pasteurs des Églises réformées sont 66% à gauche, les luthériens 54%, et ceux de la mouvance charismatique ou évangélique se répartissent entre 31% à gauche et 27% à droite.

### **Mais cette tendance est variable**

Elle varie selon les régions, comme en témoignent les forts pourcentages du Front National dans certains villages d'Alsace, et la persistance d'un vote communiste dans certaines régions des Cévennes.

Elle varie surtout selon les périodes qui marquent l'histoire politique de la France depuis la fin de la deuxième guerre mondiale . Pour simplifier, on peut retenir les étapes suivantes :

A la Libération, entre le Parti communiste - le « parti des fusillés » - et le Mouvement républicain populaire (MRP) de coloration nettement catholique, l'influence politique du protestantisme, si sensible lors de la Troisième République , s'efface complètement, alors que l'influence catholique, affaiblie par la crise moderniste et la loi de séparation de l'Église et de l'État, renaît avec vigueur.

Un exemple : Le Conseil national de l'Église Réformée de France (ERF) affirme son attachement au principe de la laïcité et critique le financement par l'État de l'enseignement privé, commencé sous Vichy, puis institutionnalisé en 1950 : il n'est pas entendu.

Le gaullisme représente une autre voie. Dans sa volonté de restaurer la crédibilité de la France, après le régime de Vichy, le Général de Gaulle crée, à la Libération le Rassemblement pour la France (RPF), parti qui se veut être au-dessus des partis traditionnels, lesquels s'étaient, à ses yeux, disqualifiés à la fin de la IIIe République. Ayant rompu avec le MRP de la IVe République, le gaullisme transcende les thèmes habituels opposant droite et gauche et ne se confond pas avec la droite classique, montrant une réelle capacité à séduire l'électorat de gauche. Des protestants exercent, à des périodes variables, 1945-1946 puis 1958-1969, d'importantes responsabilités autour du Général, l'exemple le plus frappant étant Maurice Couve de Murville, Ministre des Affaires Étrangères de 1958 à 1968, et Premier Ministre de 1968 à 1969. D'autres l'ont combattu, surtout pour sa politique algérienne, qu'il s'agisse de Jacques Soustelle, fervent défenseur de l'Algérie française, ou à l'inverse tous ceux qui se sont opposés à cette guerre.

Après l'élection de François Mitterrand à la Présidence de la République en 1981, un certain nombre de protestants, qu'ils aient ou non revendiqué leur appartenance religieuse, ont assumé des responsabilités politiques importantes, ce que la presse a fréquemment souligné.

### **Le pluralisme politique du protestantisme français**

Le pluralisme politique du protestantisme français est réel. Le philosophe Paul Ricoeur le rapporte à sa double filiation. : un côté cévenol et jacquerie, rebelle vis-à-vis de l'État, et un côté opposé, du type « c'est nous qui pensons l'État » de Calvin. Le gaullisme historique, comme le socialisme autogestionnaire des années 1960, serait à l'unisson du premier, les protestants de la haute fonction publique ou les ministres de l'ère Mitterrand illustrant le second.

Une autre présentation est faite par le sociologue Jean Paul Willaime qui identifie deux cultures parmi les réformés. L'une, majoritaire, est favorable à une présence éthique et politique de l'Église dans le monde actuel, le christianisme ne pouvant être vécu sans engagement. L'autre culture, minoritaire, est attirée par un certain conservatisme liturgique et moral. Ces deux sensibilités se retrouvent-elles dans les grandes tendances politiques ? A chacun de juger.

De toute façon, le protestantisme se différencie de plus en plus :

\* Parmi les protestants, « historiques », (membres de l'ERF) sont intégrés à la société et restent fidèles à une tradition laïque et républicaine.

\* Les protestants de tendance évangélique, de même que les nouveaux protestants convertis venus d'autres religions (ou de l'absence de religion), relèvent moins de cette tradition et davantage du pragmatisme anglo-saxon.

\* Les protestants d'Alsace, beaucoup moins à gauche, ont une forte sensibilité écologique, à l'image des protestants de l'Europe du Nord.

L'affirmation « protestant = gauche » garde donc une certaine part de vérité, mais elle s'estompe progressivement, sous l'influence des facteurs sociologiques identifiés. La minorité protestante, réintégrée et normalisée, a perdu de plus en plus son identité politique, alors qu'elle avait marqué fortement la III<sup>e</sup> République. De toute façon « si les protestants ont récusé le magistère ecclésiastique, ce n'est pas pour l'accepter en politique » (J.P. Willaime).

### 13 Le protestantisme contestataire

Le protestantisme français s'est engagé dans les grands débats qui marquent la deuxième partie du XX<sup>e</sup> siècle. La position contestataire de certains protestants des années 1960 est illustrée par le combat pour la décolonisation et la critique de la société contemporaine.

#### La décolonisation

Le conseil de l'ERF, les synodes régionaux ou nationaux prendront position à de nombreuses reprises en faveur de l'émancipation des différentes colonies. Dès 1947, ils condamnent les exactions commises à Madagascar - vieille terre de mission protestante : « nous refusons les méthodes nazies » peut-on lire dans la revue *Le Semeur* ou dans *Foi et Vie*.

La majorité des protestants suit les prises de position de ses représentants en ce qui concerne l'Algérie. En 1957, le conseil de la Fédération Protestante de France adjure les pouvoirs publics de mettre un terme aux méthodes utilisées en Algérie. Les questions de la torture, de l'insoumission, de l'objection de conscience ont été ouvertement abordées. Les jeunes protestants sont nombreux parmi les insoumis de 1960 et le pasteur Etienne Mathiot, ancien résistant poursuivi par la Gestapo, est condamné à 8 mois de prison en mars 1958 pour avoir hébergé et fait passer en Suisse un responsable algérien.

#### Critiques de la société contemporaine

Confrontés aux profondes transformations qui ont marqué la société française, certains adoptent des positions critiques, d'autres sont plus pragmatiques. Si « au début des années 1960, une partie des instances dirigeantes du protestantisme français donne l'impression de céder à une sorte d'emballement révolutionnaire, entre théologie et marxisme » (P. Cabanel), par contre, en 1963, Jacques Ellul ironise sur ces chrétiens qui « ne verraient pas d'autre possibilité d'être présents au monde que de s'engager dans la politique ou de faire partie d'un syndicat ».

En juillet 1966, après les grandes crises de la décolonisation, la conférence internationale « Église et Société », réunit des représentants du monde occidental et du tiers monde, les délégués français étant André Philip, André Dumas, Jacques Ellul, Claude Gruson : la nécessité d'une « théologie de la Révolution » (à l'instar du mouvement né en Amérique latine) est évoquée. Certains voient dans le christianisme une vocation révolutionnaire et de nombreux jeunes pasteurs ou étudiants en théologie renoncent à un ministère paroissial pour se consacrer à des tâches médico-sociales ou intellectuelles.

En mai 1968, le « gauchisme » étudiant est à son apogée, et quelques fortes personnalités protestantes le soutiennent. Georges Casalis, barthien et ancien résistant, proclame dans sa prédication radiodiffusée du 19 mai que « l'utopie qui motive la rue est le nom d'une spiritualité nouvelle » et que les slogans de mai « contiennent une multitude de signes, de rappels et d'échos de l'Évangile. »

En 1969, l'Assemblée générale de la Fédération Protestante de France a pour thème « Quel développement et pour quel homme ? ». L'une des résolutions finales est la constitution d'un groupe de réflexion auquel participent des pasteurs et des laïcs ; Claude Gruson en est le Président. En novembre 1971 le groupe publie le texte « Églises et pouvoirs » ; le journal *Le Monde* écrit : « la Fédération protestante de France juge la société actuelle inacceptable ». Ce texte sera très diversement accueilli dans la communauté protestante, et certains courants

conservateurs s'y opposent, comme en témoigne la création, en 1974, de la Faculté libre de théologie d'Aix-en-Provence, contre le gré de la Fédération Protestante de France.

Dans les années suivantes, le climat polémique tend à s'apaiser. Du fait des avancées de l'œcuménisme certains débats sont relayés par des instances de réflexion comme la commission « Justice et Paix », le Centre de Villemétrie, et certaines instances européennes. Ces débats sont moins médiatiques dans un contexte où l'économie se transforme à l'échelle mondiale. Ce que certains ont appelé « protestantisme gauchisant » est dépassé ; l'engagement protestant apparaît alors surtout « réformiste ».

## 14 La protestantisation de la France ?

Cette dernière partie du siècle voit la transformation de l'influence du protestantisme. Si la vieille idée d'une protestantisation de la France est revenue à la mode, elle illustre plutôt la parfaite intégration des protestants dans la société française.

### Un thème ancien

Alors que l'identité protestante s'affaiblit, de nombreux historiens, écrivains ou journalistes, reprennent, mais sur un mode non polémique, le vieux thème de Barrès et Maurras de la « protestantisation » de la France.

A la fin du XIXe siècle en effet, certains intellectuels catholiques et nationalistes ont craint que la solution de « la question religieuse » n'implique « in fine » une conversion de la France au protestantisme, d'autant plus que des transformations sociales importantes - combat pour la laïcité en particulier - lui étaient souvent attribuées. L'aspect politique était également souligné : « Partout où la Réforme s'est établie, elle a favorisé l'instruction, activé le progrès économique, élevé le niveau moral, contribué à l'établissement et au fonctionnement régulier des institutions libres » écrivait déjà en 1876 le Belge Emile de Laveyele.

Repris à la fin du XXe siècle

Un siècle après l'auteur belge, ce thème est repris brillamment par Alain Peyrefitte dans *Le Mal Français* : « Dans les pays réformés on constate l'affranchissement de toute tutelle de droit divin, la confiance faite aux individus et aux groupes, le goût de la recherche scientifique, de la technique, l'élan donné à l'initiative, la mentalité économique. Dans les pays contre-réformés, on constate la soumission à une autorité hiérarchique, la défiance à l'égard des individus et des groupes, une organisation hostile à l'autonomie et à l'innovation, le préjugé anti-économique ».

En 1987, l'Événement du Jeudi écrit « les parpaillots existent de moins en moins, mais leurs idées modernes, leur passion de la liberté individuelle et leur humanisme se sont répandus dans toute la société française ». Plutôt une intégration

Si l'influence de la minorité protestante est indéniable, ces affirmations sont excessives : elles oublient l'aggiornamento du catholicisme, et plutôt que de la protestantisation de la France il faut souligner la parfaite intégration du protestantisme dans la société actuelle. En 1985, la célébration du tri-centenaire de la Révocation de l'édit de Nantes, de même qu'en 1998 celle du quadri-centenaire de l'édit de Nantes, ont suscité l'intérêt, et non l'hostilité, de l'opinion publique.

oOo